



**XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE**

TOKIO, 20 - 29 OCTOBRE, 1934

**BULLETIN**

---

**Numéro 3**

**Mardi 23 octobre 1934**

---

**CHRONIQUE**

**RÉSOLUTIONS VOTÉES**

**PROPOSITION SOUMISE**

**AVIS**

---

**LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE  
DU JAPON, SHIBA PARK, TOKIO**

# XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TOKIO, 20 - 29 OCTOBRE, 1934

## BULLETIN

---

---

NUMERO 3

MARDI

23 OCTOBRE 1934

---

---

### CHRONIQUE DE LA CONFERENCE

A la suite d'une proposition faite à la séance de lundi, par S. Exc. le Prince Tokugawa et appuyée par le Juge Payne, le Colonel de Souza Ferreira a été nommé Vice-Président de la Conférence, en plus de ceux déjà désignés.

Les noms de MM. Mahmoud Fawzy, Montt et Naida et du Major de Albuquerque ont été ajoutés, sur leur demande, à la liste des membres de la Première Commission.

### RÉSOLUTIONS VOTÉES

#### RÉSOLUTION I

Présentée par Miss Boardman (Etats-Unis) ;  
appuyée par M. Flûry-Hérard (France).

La XV<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge,  
ayant pris connaissance du Rapport général du Comité international de la Croix-Rouge,  
prend acte, avec satisfaction, du soin avec

lequel il a rempli les mandats dont il était chargé,  
approuve d'une manière générale les initiatives qu'il a prises,  
et lui confirme les mandats qui lui ont été donnés par les précédentes conférences.

#### RÉSOLUTION II

Présentée par M. Whitmarsh (Cuba)  
Appuyée par S. Exc. le Prince Tokugawa (Japon)

La XV<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge,  
considérant les difficultés d'organiser un concours international de personnel sanitaire,  
considérant les charges exceptionnelles qui ont obéré les finances du Comité international de la Croix-Rouge au cours de son dernier exercice,

attribue au Comité international, en toute propriété, l'allocation, capital et intérêts courus, qui avait été faite au Comité international de la Croix-Rouge en 1927 sur les revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken, en vue de l'organisation d'un concours de personnel sanitaire.

### RÉSOLUTION III

Présentée par le Marquis de Casa Valdés (Espagne)

Appuyée par le Juge Payne (Etats-Unis)

La XV<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge,

considérant le rapport qui lui est soumis par le Conseil de la Fondation du Comité international,

approuve hautement la constitution de cette

fondation, en date du 1<sup>er</sup> mai 1931,

invite les Gouvernements participant à la Convention de Genève à suivre l'exemple donné par la Confédération suisse et à accorder à cette Fondation des subventions suffisantes pour que le capital atteigne le total de 3 millions de francs suisses.

### RÉSOLUTION IV

Présentée par S. Exc. le Prince Tokugawa (Japon)

Appuyée par M. Daeniker (Suisse)

La XV<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge,

renouvelle, jusqu'à la XVI<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, le mandat confié

par la Commission permanente à MM. de Casa Valdés et Goldschmidt, de représenter les Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans le Conseil de la Fondation en faveur du Comité international.

### RÉSOLUTION V

Présentée par le Colonel Favre (C.I.C.R.)

Appuyée par le Colonel Meinich (Norvège)

La XV<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge,

Notant avec satisfaction que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a poursuivi une politique qui conduit au développement continu de l'œuvre nationale et internationale de la Croix-Rouge et a contribué ainsi à faire du concours que la Croix-Rouge apporte au soulagement de la souffrance humaine, un bienfait d'une importance sans cesse plus grande.

Et considérant la grande valeur morale, dans les temps critiques que le monde traverse en ce

moment, d'un contact régulier et d'une coopération étroite entre les dirigeants du mouvement de la Croix-Rouge dans tous les pays,

Approuve le rapport général,

Exprime ses remerciements sincères au Conseil des Gouverneurs de la Ligue,

Et formule le vœu que la Ligue continue comme par le passé à fournir aux Sociétés qui la composent une stimulation et une inspiration constantes.

## PROPOSITION SOUMISE

Projet présenté par le délégué de l'U.R.S.S.

Vu les résolutions des Conférences précédentes de la Croix-Rouge et plus particulièrement la résolution de la 11<sup>me</sup> Conférence de Genève et de la 14<sup>me</sup> de Bruxelles, affirmant que la Croix-Rouge en même temps que son activité habituelle en temps de guerre et en temps de paix, doit par tous les moyens lutter pour prévenir toute guerre,

Vu que le progrès de la technique de guerre met sur la voie de l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre des barrières presque intables,

La délégation de la Croix-Rouge de l'U.R.S.S.

exprime le voeu que toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge et tous les peuples attirent l'attention de leur gouvernement sur la nécessité de préserver la vie de dizaines de millions d'hommes et de protéger d'autres dizaines de millions des souffrances et des privations, de même que prévenir les pires catastrophes menaçant de détruire les biens matériels et intellectuels accumulés depuis des siècles, en établissant dans le monde entier de telles règles de droit et de tels rapports internationaux qui excluent la guerre et qui garantissent la possibilité de solution pacifique des différends internationaux.

## A V I S

Au cours de la séance plénière d'hier, les délégués ont été tout particulièrement priés, au nom de la Croix-Rouge de la jeunesse du Japon, d'assister tous à la fête du Parc Hibiya qui aura lieu jeudi 25 octobre à 1 h. 30 de l'après-midi. Cinq mille juniors viennent de toutes les parties du Japon pour cette fête.

Après la fête du Parc Hibiya, les délégués pourront visiter l'Hôpital Militaire d'Ushigome, où ils auront l'occasion de voir une exposition du matériel de campagne du Service de Santé de l'Armée.



Printed by  
KOKUSAI SHUPPAN INSATSUSHA  
International Publishing & Printing Co.  
No. 6, Nichome, Yurakucho,  
Kojimachiku, Tokyo.